



L'action fait l'objet d'un financement
de la part de l'Union



COMPTE-RENDU DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE PROJET «LES CEE : LE SOCLE EUROPÉEN DU DIALOGUE SOCIAL»

Milan, le 12 mars 2019

Convention n. VS/2019/0064

Participants :

Miriam FERRARI – CISL Lombardia ; Luca LOMBI – CISL Lombardia ; Patrizia GIUDICI – Cisl Lombardia ; David PAPIOL et Pilar CASTELLÀ – UGT Catalunya ; Michela ALBARELLO et Laura DIEGUEZ FERRER – CCOO Catalunya ; Radu MINEA et Cristina ALBU IACOB – CSDR Roumanie ; Veselin MITOV et Diana KATEVA – PODKREPA Bulgarie ; Massimo BALZARINI et Massimiliano RATTI – Cgil Lombardia ; Antonio ALBRIZO et Michela RUSCIANO – Uil Lombardia e Milano

L'ordre du jour de la réunion, comme précisé également dans la lettre de convocation, était le suivant :

1. Formaliser la composition du Comité de Pilotage
2. Présenter les objectifs généraux et spécifiques du projet et la méthode de travail
3. Adopter le calendrier des activités
4. Identifier les contenus des modules de formation transnationale
5. Approuver le budget
6. Autre (accord de partenariat et documentation sur la protection des données à caractère personnel)



Miriam Ferrari, responsable du projet et représentante de CISL Lombardia (*applicant*), ouvre et coordonne les travaux de la journée en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en partageant immédiatement la nature et les modalités de déroulement du Comité de Pilotage.

Paola Gilardoni, Secrétaire régionale de CISL Lombardia chargée des politiques européennes, a pris la parole au début de la réunion pour réitérer le fort engagement de CISL Lombardia sur les thèmes des droits d'information, de consultation et de participation des travailleurs au sein des Comités d'Entreprise Européens, pour rappeler que ce thème fait partie des contenus du Socle Européen des Droits Sociaux et

que cette action aussi vise à être un instrument pour une mise en œuvre réelle et concrète des principes contenus dans le document.

1. Formaliser la composition du Comité de Pilotage

Comme nous l'avons anticipé dans la lettre de convocation de la première réunion du Comité de Pilotage envoyée à toutes les organisations qui participent au projet (*co-applicants*) et comme indiqué dans la description du projet approuvée par la Commission européenne, le Comité de Pilotage sera composé de 2 représentants pour chacun des «*co-applicants*», une personne chargée de la responsabilité et de la coordination du projet et une personne expérimentée en matière de formation et sur les thèmes des CEE. Le Comité de Pilotage comprendra également 3 représentants du promoteur : Miriam Ferrari en tant que responsable du projet, Luca Lombi en tant que coordinateur du projet et Patrizia Giudici en tant que formatrice.

Le Comité de Pilotage entend être l'instrument par lequel le projet pourra être géré de manière coopérative entre tous les partenaires pour travailler ensemble et faciliter la mise en œuvre du projet, comme indiqué également dans la méthodologie choisie pour la réalisation du projet.

2. Présenter les objectifs généraux et spécifiques du projet et la méthode de travail

Miriam Ferrari et Luca Lombi, responsable et coordinateur du projet ainsi que représentants de Cisl Lombardia (*applicant*), présentent le projet plus dans le détail, soit :

- *les acteurs impliqués dans le projet*
- *pourquoi ce projet*
- *quels sont les objectifs*
- *quelles sont les activités à réaliser*
- *planification des activités*
- *quelle est la méthode de travail*
- *tâches, rôles et responsabilités*
- *budget du projet*

Plus précisément, à l'aide de diapos ([voir Annexe](#)) nous avons mis en évidence et partagé les raisons qui nous ont amenés à présenter le projet « Les CEE: le socle européen du dialogue social » et les objectifs généraux et spécifiques de l'action.

Avec ce projet, Cisl Lombardia, en collaboration avec CGIL Lombardia, Uil Milano-Lombardia, UGT de Catalunya, CCOO de Catalunya, CSDR Roumanie et PODKREPA Bulgarie ainsi qu'avec le soutien de la CES, entend réaliser un travail conjoint consolidé entre les partenaires d'actions conjointes précédentes sur les thèmes de l'information, de la consultation et de la participation des travailleurs, ayant pour but d'améliorer l'efficacité globale et les compétences des représentants des Comités d'Entreprise Européens actuels et futurs face aux défis découlant de la numérisation du travail et de la société. Cette action entend également donner une contribution à la mise en œuvre réelle et concrète des principes du Socle Européen des Droits Sociaux.

3. Adopter le calendrier des activités

Les activités du projet ont ensuite été présentées et discutées avec tous les *co-applicants*. Tous les participants ont reçu un programme de travail détaillé en anglais et français, où les activités du projet ont été présentées plus dans le détail.

Conformément au programme de travail présenté, le Comité de Pilotage a confirmé le calendrier des activités, avec une seule modification, attribuable à un oubli précédent, c'est-à-dire l'inclusion du 5^{ème} Comité de Pilotage prévu à Bucarest. Les collègues catalans ont ensuite exprimé l'exigence de réaliser le premier module de formation à Barcelone dans la deuxième moitié de septembre 2019. Nous avons essayé d'identifier également une date pour la prochaine réunion spécifiquement consacrée à la formation. La date identifiée, qui reste à confirmer, pourrait être celle du 17 juin.

Le calendrier approuvé est donc comme suit :

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
12/03/2019	Milan	1 ^{er} Comité de Pilotage
03/2019 – 02/2021	Italie, Espagne, Roumanie, Bulgarie	Réalisation de la plateforme virtuelle du projet
06/2019	Milan	2 ^{ème} Comité de Pilotage – Réunion des formateurs
09/2019 (deuxième moitié de septembre)	Barcelone	1 ^{er} Module de formation transnationale
09/2019	Barcelone	3 ^{ème} Comité de Pilotage
02/2020	Sofia	2 ^{ème} Module de formation transnationale
02/2020	Sofia	4 ^{ème} Comité de Pilotage
07/2020	Bucarest	3 ^{ème} Module de formation transnationale
07/2020	Bucarest	5 ^{ème} Comité de Pilotage
11/2020	Milan	Evénement final transnational public
11/2020	Milan	6 ^{ème} Comité de Pilotage

4. Focus sur la formation prévue

Nous nous sommes ensuite concentrés sur la présentation et le partage des sujets que nous voudrions aborder pendant les 3 modules de formation transnationale prévus pendant le projet.

Patrizia Giudici, formatrice de CISL Lombardia, a par la suite présenté les contenus hypothétiques des 3 modules :

- 1^{er} module – 09/2019 à Barcelone : Cadre de référence législatif européen en matière d'information, de consultation et de participation (ICP) des travailleurs
 - La directive CEE de refonte 2009/38/CE
 - Le cadre de réception de la part des Etats nationaux
 - Le Socle social européen
 - Outils disponibles – Banque de données ETUI
 - Les Accords de Commerce et de Coopération et le rôle des CEE

- 2^{ème} module – 02/2020 à Sofia : Les comptes d'exploitation des entreprises multinationales
 - Suivi des compétences entrantes des participants
 - La définition de groupe d'entreprises et les différents types de sociétés
 - La finalité, la forme et la structure des comptes consolidés
 - L'analyse économique et financière à travers les indices des comptes

- 3^{ème} module – 07/2020 à Bucarest : Changements nécessaires au sein des CEE suite au développement de la numérisation
 - Le défi Industry 4.0 : organisation du travail – participation – formation – professionnalisme – conciliation temps de vie / temps de travail
 - Bonnes pratiques
 - La communication entre les acteurs de la représentation : les CEE et les FEDERATIONS

Tous les partenaires ont déclaré être d'accord sur l'approche et les contenus identifiés. Ils ont également convenu, dans la mesure du possible, d'assurer la participation aux 3 modules des mêmes délégués, de

manière à garantir une continuité effective du parcours. A ce propos, PODKREPA Bulgarie (*co-applicant*), en la personne de Veselin Mitov, a signalé la difficulté que leurs délégués syndicaux rencontreraient à s'absenter du travail pendant toutes les journées de formation prévues dans une année car ils ne disposeraient pas de permis de formation. Nous nous engageons pour trouver une solution partagée.

Afin de définir en détail les thèmes, les contenus, les modalités et les intervenants à inviter aux modules de formation, les formateurs se réuniront et engageront une discussion à cet égard lors de la 2^{ème} réunion du Comité de Pilotage prévue en juin 2019 à Milan.

5.Approbation du budget

Cisl Lombardia en tant qu'*applicant* et coordinateur présente les postes de bilan et illustre les dépenses couvertes par la subvention accordée. Le projet « LES CEE : le socle européen du dialogue social » couvrira les dépenses suivantes :

coût du personnel impliqué dans le projet pour chaque partenaire
voyages, hôtels et séjours
traductions
services d'interprétation
location de salles et de cabines d'interprétation
plateforme électronique
publication finale.

Toutes les organisations *co-applicants* s'engagent à cofinancer le projet, conformément à l'engagement pris dans leur *letter of commitment* (lettre d'engagement), sous forme de travail humain, calculé en journées de travail supplémentaires consacrées au projet.

6. Autre (accord de partenariat)

Comme dernier point de la réunion, nous avons présenté un résumé des contenus de l'accord de partenariat que chaque *co-applicant* signera avec l'*applicant*.

Par la suite nous avons présenté également le document de nomination du sous-traitant chargé du traitement des données à caractère personnel ainsi que la note d'information sur la protection des données à caractère personnel établie par l'*applicant* dans le cadre de ce projet, conformément aux dispositions du nouveau règlement européen en la matière.

Après avoir discuté tous les points à l'ordre du jour, Cisl Lombardia remercie tous les participants pour leur apport actif et conclut les travaux de la première réunion du Comité de Pilotage du projet européen « **Les CEE : le socle européen du dialogue social** ».